

Règlement

■ ENGAGEMENT

La course des 10 kms est ouverte à toute personne licenciée ou non, née en 2003 et avant (à partir de cadet). Tout coureur doit fournir un certificat médical datant de moins de un an avec la mention "non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition". Seules les licences FFA, FF Triathlon, FFCO et FFPM de la saison en cours sont acceptées, ainsi que les licenciés FSCF, FSGT, UFOLEP titulaires d'une licence faisant apparaître de façon précise la mention "athlétisme". Les coureurs possédant une autre licence doivent fournir obligatoirement une copie d'un certificat médical.

■ INSCRIPTIONS ET DOSSARDS

Pour être valable, le bulletin doit être accompagné d'un chèque de 8 euros (9 euros le jour de la course). Les chèques doivent être libellés à l'ordre de l'E.S.G.F. Le paiement, le bulletin et le certificat ou la licence doivent être retournés à Mehdi JOLY - 137, rue Verte - 59310 FAUMONT jusqu'au 27 mars 2019.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler Mehdi JOLY au 03.20.84.98.87 ou Thierry DEKENS au 06.74.22.22.18 ou Jules VANDEKERKHOVE au 03.20.59.23.94.

Les dossards sont à retirer le 30 mars de 14 h à 18 h et le 31 mars 2019 de 8 h à 9 h 30 à la Salle du 8 Mai 1945 (face au café-restaurant "Le Sylver"). Inscriptions possibles Salle du 8 Mai 1945 le 30 mars et le matin même de la course.

NOUVEAU : Inscription possible en ligne par internet sur <https://njuko.net/coursesdeshameaux2019> jusqu'au 28 mars 2019 au tarif de 8 euros.

■ LÉGISLATION

L'épreuve est inscrite au calendrier de la Fédération Française d'Athlétisme et soumise à la réglementation de la Commission des Courses Hors Stade.

■ PARCOURS ET HORAIRE

Le circuit est composé d'une boucle de 10 kms à parcourir une fois dans un superbe environnement en campagne, avec des chemins boisés. Un ravitaillement est prévu aux alentours du cinquième kilomètre ainsi qu'à l'arrivée. Le départ se situe rue Coquet et l'arrivée Route Nationale. Le départ sera donné à 10 heures.

Attention : Changement horaire d'été

■ ASSURANCE

L'organisation est couverte par une police d'assurance Responsabilité Civile Organisateur. Les licenciés sont couverts par les garanties liées à leur licence, il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement. L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des vols des objets laissés sans surveillance.

■ ASSISTANCE MÉDICALE - SÉCURITÉ

Un signaleur se trouvera à chaque carrefour. La sécurité sera assurée par l'association moto ADENORD, ainsi que par les secouristes de l'ASSPFT du Nord.

Récompenses

Une serviette éponge sera offerte à chaque participant.

De nombreux lots seront attribués par tirage au sort parmi les arrivants. Présence obligatoire.

Une coupe sera remise au premier de chaque catégorie.

Une coupe et un lot seront remis à la première Faumontoise et au premier Faumontois.

Les récompenses seront sous forme de bons d'achats, non cumulables.

	HOMMES			FEMMES		
	1 ^{er}	2 nd	3 ^{ème}	1 ^{er}	2 nd	3 ^{ème}
Seniors	45 €	35 €	25 €	45 €	35 €	25 €
Master 1	45 €	35 €	25 €	45 €	35 €	25 €
Master 2	35 €	25 €	20 €	35 €	25 €	20 €
Master 3	25 €	20 €	15 €	35 €	20 €	15 €
Master 4	25 €	20 €	15 €	25 €	20 €	15 €
Master 5	25 €			25 €	20 €	15 €
Espoirs	35 €	25 €	20 €	Espoirs	35 €	25 €
Juniors	35 €	25 €	20 €	Juniors	35 €	25 €
Cadets	25 €	20 €	15 €	Cadettes	25 €	20 €
				M4	25 €	20 €

Une coupe sera remise au club le plus représenté.

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____ Sexe : M F

Tél ou email : _____ N° licence F.F.A. : _____

N° autres licences, fédérations+clubs : _____

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement avant le départ. Je joins à mon bulletin d'inscription la photocopie certifiée conforme de la licence sportive 2019 FFA ou Triathlon, FFCO et FFPM, la licence compétition de FSCF, FSGT et UFOLEP avec la mention "athlétisme" (obligatoire), la licence UNSS ou UGSEL si je suis engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive. Pour les non-licenciés, ou autre licence sportive, je joins à mon bulletin une copie de mon certificat médical de moins d'un an avec la mention "Non contre-indication à la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition", ainsi que mon règlement par chèque à l'ordre de l'E.S.G.F.

J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats.

Signature
(pour les mineurs, signature obligatoire des parents)

Réservé à
l'Organisation